Archives parlementaires

Recherches de Lavoisier sur la richesse territoriale de la France, en annexe de la séance du 15 mars 1791

Antoine-Laurent de Lavoisier

Citer ce document / Cite this document :

Lavoisier Antoine-Laurent de. Recherches de Lavoisier sur la richesse territoriale de la France, en annexe de la séance du 15 mars 1791. In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XXIV - Du 10 mars 1791 au 12 avril 1791. Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1886. pp. 95-107;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1886_num_24_1_12943_t1_0095_0000_8

Fichier pdf généré le 13/05/2019

creative commons

L'Assemblée peut, sans rien craindre, décréter la réduction de l'imposition foncière qui lui est proposée, car je suis convaincu que cette contribution s'élèvera vraisemblablement beaucoup au delà du taux fixé par le comité des contributions publiques.

D'autre part, le produit de la vente des biens nationaux, dépassant de beaucoup les espérances que la nation en a conçues, amortira même cette année, ainsi que le dit le comité lui-même dans son rapport, une portion considérable de la dette publique, ce qui soulagera en proportion le Trésor national.

En supposant d'ailleurs que nous n'ayons pas pris actuellement toutes les précautions nécessaires, reposons-nous-en sur les législatures qui nous suivront, car elles auront des avantages que vous n'avez pas. Les peuples, dans ces temps-là, auront éprouvé les douceurs du nouveau régime; les prochaines législatures pourront lever des emprunts (*Murmures à gauche.*)...

Je viens de me servir d'un mot impropre à mes yeux même; je suis ennemi des emprunts autant que cette Assemblée: je voulais dire que les prochaines législatures pourront faire des revirements de parties, établir des annuités pour éteindre des charges viagères.

Il faut aujourd'hui ménager le peuple fatigué, épuisé par les dépenses inséparables de la Révolution et attendre le calme pour établir sur ses propriétés des taxes aussi considérables.

Ma proposition se réduit donc à ce que vous adoptiez la division faite par M. Ramel-Nogaret et la proposition de M. de Delley. (*Applaudissements.*)

(La suite de la discussion est renvoyée à demain).

Un de MM. les secrétaires fait lecture d'une lettre de M. le maire de Paris; elle porte que la municipalité de cette ville a fait hier l'adjudication définitive de deux maisons, dont l'une située rue des Poulies, louée 1,306 livres, estimée 17,056 livres, a été jugée 70,000 livres; la seconde, rue Saint-Honoré, louée 5,200 livres, estimée 87,827 livres, adjugée 140,000 livres.

M. **Laurent**, *évêque du département de l'Allier*, demande un congé de six semaines pour se rendre dans son diocèse.

(Ce congé est accordé.)

Un membre du comité d'agriculture demande, au nom de ce comité, que l'Assemblée veuille bien s'occuper promptement des mines et minières. (*Marques d'assentiment.*)

M. **le Président**. La discussion de cet objet pourrait être mise à l'ordre du jour de dimanche. (*Marques d'assentiment.*)

(La fixation à dimanche est adoptée.)

M. **le Président**. Je préviens l'Assemblée qu'en conséquence de son décret d'hier, les particuliers de Nîmes et d'Uzès, mandés à la barre de l'Assemblée nationale, s'y présenteront ce soir.

M. **le Président** annonce l'ordre du jour des séances de ce soir et de demain.

La séance est levée à trois heures un quart.

ANNEXE

A LA SÉANCE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU 15 MARS 1791, AU MATIN.

Résultats extraits d'un ouvrage intitulé : DE LA RICHESSE TERRITORIALE DU ROYAUME DE FRANCE, *ouvrage dont la rédaction n'est point encore achevée, remis au comité de l'imposition par M.* **Lavoisier**, de l'Académie des sciences, député suppléant à l'Assemblée nationale et commissaire de la trésorerie. (Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale.)

AVERTISSEMENT.

L'ouvrage dont j'ai communiqué les principaux résultats au comité de l'imposition, et dont l'Assemblée nationale a décrété l'impression, a été commencé dès 1784. M. Dupont, aujourd'hui membre de l'Assemblée nationale, en avait jeté les premières bases dans un mémoire rédigé pour le comité d'administration de l'agriculture qui se tenait alors sous la présidence de M. de Vergennes.

J'ai cherché depuis à donner plus d'étendue à ce travail, à rassembler plus de faits positifs, à multiplier les moyens de vérification, à me former des méthodes pour calculer les consommations et les productions, comme on s'en est fait pour calculer la population.

20 fois j'ai repris et interrompu ce travail, et quoique je sentisse l'importance de son objet, quoique je désirasse d'en publier les résultats assez tôt pour que le comité de l'imposition pût s'en aider dans la fixation des bases de l'impôt; continuellement détourné par des occupations d'un autre genre et dont plusieurs même n'étaient pas étrangères à l'Assemblée nationale, il m'a été absolument impossible d'y mettre la dernière main.

C'est le sort de presque tous les ouvrages de longue haleine; rarement ils sont achevés. Il reste même aux personnes les plus habituées au travail, si peu d'instants qui ne soient pas affectés à des devoirs d'une nécessité impérieuse, que le temps se consume à former des projets d'ouvrages sans qu'il soit permis de les exécuter.

Cependant, puisque le comité de l'imposition, puisque l'Assemblée nationale a jugé que ces essais, tout imparfaits, tout incohérents qu'ils sont encore, pouvaient être de quelque utilité, je dois le sacrifice de mon amour-propre et je ne sais plus qu'obéir.

Qu'il me soit permis d'observer ici que le genre de combinaisons et de calculs dont j'ai cherché à donner ici quelques exemples, est la base de toute l'économie politique. Cette science, comme presque toutes les autres, a commencé par des discussions et des raisonnements métaphysiques; la théorie en est avancée; mais la science pratique est dans l'enfance et l'homme d'État manque à tout instant de faits sur lesquels il puisse reposer des spéculations.

Puissent les représentants de la nation française, puissent ces hommes de génie, dont les travaux feront l'étonnement des races futures, comme ils font dès aujourd'hui l'admiration de toutes les nations, sentir combien leur marche aurait été assurée, combien ils auraient évité de difficultés, peut-être d'erreurs, si les philosophes qui les ont précédés, avaient préparé d'avance les matériaux de l'édifice qu'ils se proposaient d'élever, si leurs

travaux eussent été établis sur des faits au lieu de l'être sur des raisonnements.

Il ne tiendra qu'à eux de fonder pour l'avenir un établissement public où viendront se confondre les résultats de la balance de l'agriculture, du commerce et de la population ; où la situation du royaume, sa richesse en hommes, en productions, en industrie, en capitaux accumulés, viendront se peindre comme dans un tableau raccourci.

Pour former ce grand établissement qui n'existe dans aucune nation, qui ne peut exister qu'en France, l'Assemblée nationale n'a qu'à le désirer et le vouloir. L'organisation actuelle du royaume semble avoir été disposée d'avance pour se prêter à toutes ces recherches. L'administration générale peut, par l'intermédiaire des directoires de départements et de districts, atteindre avec facilité jusqu'aux dernières ramifications de l'arbre politique, jusqu'aux municipalités ; avec une correspondance patriotique de cette espèce il n'est point de renseignements qu'on ne puisse obtenir, point de travaux qu'on ne puisse entreprendre.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

Le produit ou le revenu territorial d'un grand Empire peut être envisagé sous différents rapports; et de ces différents rapports naissent une foule de considérations importantes.

Le produit territorial, considéré dans son ensemble, est la somme de toutes les productions du sol, de tout ce qui croît sur le sol et aux dépens du sol, soit pour l'usage des hommes, soit pour l'usage des animaux.

Ainsi, non seulement les pâturages et les fourrages qui croissent dans les prairies sont un produit territorial; mais la génisse et le poulain qui s'y élèvent, mais l'augmentation de valeur du bœuf qui s'y engraisse, les accrus des bestiaux, le lait, le beurre, les fromages qui proviennent des vaches qui s'y nourrissent sont véritablement un produit du territoire.

Mais c'est dans l'évaluation de ce produit en argent, dans son estimation en valeur numéraire qu'il est aisé de se tromper. Dans presque tous les essais de ce genre, on a fait une foule de doubles ou de triples emplois; on a fait entrer en compte 2 et 3 fois la même valeur et on est arrivé à des résultats faux et exagérés.

Je prie le lecteur de me permettre d'insister sur ces premiers principes qui sont absolument nécessaires pour l'intelligence de tous les résultats contenus dans cet essai, et de me pardonner des détails qui paraîtront peut-être d'un genre trivial à ceux qui n'en sentiront point l'importance.

Les pailles sont un produit territorial : cependant, si en évaluant les produits d'une ferme, on faisait entrer en ligne de compte le prix de la paille et celui du blé, on ferait évidemment un double emploi; car les pailles, excepté dans les environs des grandes villes, ne sont point un produit qu'on puisse réaliser en argent; et comme il est nécessaire de les consommer et de les convertir en fumier pour parvenir à la production du blé, leur valeur se trouve implicitement confondue dans celle du blé.

Il en est de même des fourrages et de l'avoine qui se consomment par les chevaux de labour, et dont la valeur se trouve confondue dans celle du blé, comme faisant partie des frais de culture qui l'ont fait naître. On ne pourrait les porter en recette sans être obligé de les porter aussitôt en dépense dans le compte de l'agriculture; ce n'est donc point un revenu réel et on ne peut les faire entrer que pour mémoire dans les richesses annuellement renaissantes de la nation.

Ces mêmes considérations s'appliquent naturellement au produit des prairies et des herbages : ajouter ce produit à celui des bestiaux qui s'y élèvent ou qui s'en nourrissent, c'est évidemment compter deux fois la même chose.

Mais le produit ou le revenu territorial, dépouillé de ces doubles emplois, débarrassé de cette recette et de cette dépense fictives, n'est point encore le produit ou le revenu net. Ce dernier produit n'est qu'un résultat définitif auquel on n'arrive qu'après que toutes les dépenses, généralement quelconques, ont été défalquées.

Je me trouve ainsi conduit à distinguer :

1° Le produit territorial en nature : et je l'ai déjà défini ;

2° Le revenu territorial en argent, ou plutôt la portion du produit territorial susceptible d'être convertie en argent ;

3° Le revenu net : c'est ce qui reste du revenu territorial en argent, après que toutes les dépenses et charges en ont été prélevées. Cette portion est celle qui se partage entre le Trésor public et les propriétaires.

Je pourrais distinguer encore ici le produit territorial à l'usage des hommes, le produit territorial à l'usage des animaux : mais ces distinctions et quelques autres exigeraient des développements trop étendus, et je me trouve forcé de les réserver pour l'ouvrage lui-même, dont je n'ai pour objet que de présenter ici un extrait.

Maintenant que j'ai défini les différentes expressions dont je suis obligé de me servir, et que je suis assuré de me faire entendre, je passe aux principes généraux qui doivent servir de guides dans les recherches qu'on peut faire sur le produit et le revenu territorial d'un grand Empire.

Je poserai pour premier principe, que tout ce qui se consomme tous les ans, se reproduit tous les ans; car s'il en était autrement, si ce qui se consomme ne se reproduit pas, la denrée, ou l'objet de consommation, seraient bientôt épuisés.

Ce principe cependant n'est rigoureusement vrai qu'à l'égard des denrées ou marchandises dont il ne se fait ni exportation ni importation ; et c'est la position où se trouve la France relativement à presque toutes les denrées de nécessité première que produit son sol. Elle exporte peu de blé, et s'il en est sorti quelquefois dans les années abondantes, l'objet a toujours été peu considérable, en comparaison de la production annuelle; et d'ailleurs ces quantités ont presque toujours été compensées par des quantités à peu près égales qu'on a été obligé d'importer dans les années suivantes.

Ce principe exige encore une seconde modification : il n'est pas rigoureusement vrai, pour chaque année en particulier, mais bien pour une année moyenne prise sur une suite d'années consécutives.

Il y a donc, au moins pour la majeure partie des productions territoriales du royaume de France, une équation, une égalité entre ce qui se produit et ce qui se consomme : ainsi, pour connaître ce qui se produit, il suffit de connaître ce qui se consomme, et réciproquement.

Un second principe également évident, c'est que la consommation totale qui se fait dans un royaume, est égale à la consommation moyenne des individus, multipliée par leur nombre. Et, en

supposant qu'on distingue les individus en différentes classes, la consommation totale sera égale à la somme des consommations moyennes de chaque classe, multipliée par le nombre d'individus dont chaque classe est composée.

L'application de ces deux principes exigeait que je commençasse par faire des recherches sur la population du royaume, non pas en masse seulement, non pas seulement par province ou par département, mais avec distinction de classes, d'états et de professions. Je me suis aidé, à cet égard, des travaux de M. Moheau et de M. de la Michaudière, et, d'après les résultats particuliers qu'ils ont donnés pour différents cantons de la France, je suis parvenu à me former des tableaux suffisamment exacts de la population du royaume, avec distinction d'âge, de sexe, de profession. J'y ai distingué le nombre de gens mariés, celui des hommes veufs, des femmes veuves, etc. On y voit que les ci-devant nobles, en y comprenant les anoblis, ne formaient qu'un trois-centième de la population du royaume, et que leur nombre, hommes, femmes et enfants compris, n'était que de 83,000, dont 18,323 seulement étaient en état de porter les armes. On y voit encore que les autres classes de la société, celles qu'on avait coutume de confondre sous la dénomination de *tiers état* peuvent fournir un rassemblement de 5,500,000 hommes, en état de porter les armes.

Parvenu à des résultats à peu près satisfaisants relativement à la population, il a fallu faire de semblables recherches sur la consommation des individus de chaque classe de la société. Ici, il a fallu entrer dans le détail de la dépense des ménages des villes et de ceux des campagnes; évaluer la consommation personnelle du riche, la distinguer de celle de la foule de citoyens qui vit à ses dépens; éviter les doubles emplois, et donner à chaque nature de dépense sa véritable valeur.

Le résultat de tout ce travail m'a conduit à conclure que la consommation annuelle du froment, du seigle et de l'orge, employés à la nourriture des hommes dans tout le royaume, s'élevait à onze milliards six cent soixante-sept millions de livres pesant, ci..... 11,667,000,000

A quoi ajoutant ce qui s'emploie en semences de ces mêmes grains..... 2,333,000,000

On a pour la consommation du blé, seigle et orge, année commune..... 14,000,000,000

Ces résultats s'accordent assez bien avec des relevés que M. de la Michaudière m'a anciennement procurés sur la consommation de la ville de Paris en 1736; avec le dépouillement des registres des officiers-mesureurs et porteurs de grains, fait sous le ministère de M. Turgot, enfin, avec les recherches faites dernièrement sur la consommation de la ville de Paris, par le département des subsistances.

C'est déjà beaucoup que de connaître, avec quelque exactitude, la consommation du blé de tout le royaume. Car si l'on prend en masse la valeur de toutes les autres consommations, le blé en forme plus de la moitié, et il entre même pour les deux tiers dans la dépense des ménages très pauvres.

Mais, de ce qu'il se consomme, chaque année en France, 14 milliards de livres de blé, semences comprises, il en résulte que toutes les terres du royaume produisent, année commune, 14 milliards pesant de blé. Alors, je me suis demandé à moi-même combien il fallait de charrues et d'arpents de terre pour produire cette quantité de blé. Des recherches faites sur la production territoriale de différentes provinces; des expériences que j'ai faites moi-même dans une ferme que je fais valoir, et dont je suis les produits depuis quinze ans, m'ont appris qu'en prenant une moyenne, la quantité de blé produite par une charrue conduite par des chevaux, était de 27,500 livres pesant environ, et que celle produite par une charrue conduite par des bœufs, ne pouvait être évaluée à plus de 10,000 livres.

Qu'une charrue bien montée et conduite par des chevaux pouvait cultiver, chaque année, 90 arpents, mesure du roi, dont 30 en blé, 80 en mars, 30 en jachères.

Qu'une charrue conduite par des bœufs ne pouvait cultiver annuellement que 30 arpents, dont moitié en blé et moitié en jachères, indépendamment d'une quantité à peu près égale de terre qui reste en vaine pâture pour la nourriture des bœufs, en sorte que, tout compris, une charrue cultivée par des bœufs peut embrasser une étendue de terrains de 60 arpents.

On conçoit comment, d'après ces données, j'ai pu déterminer avec quelque précision le nombre des charrues en activité dans tout le royaume, la quantité d'arpents cultivés en terres labourables, le nombre des chevaux et celui des bœufs attachés à l'agriculture.

Toutes ces évaluations portent, comme l'on voit, sur la production et sur la consommation du blé; et cette base est, en général, assez exacte et assez sûre : car il est difficile de commettre de grandes erreurs sur un objet de consommation aussi habituel, aussi journalier et aussi nécessaire. Mais quelque exacte que soit la base d'un calcul, dès qu'il s'y mêle quelque chose d'hypothétique, on risque, dans une longue suite de résultats, de s'écarter insensiblement de la vérité. J'ai donc pensé qu'il était nécessaire de chercher à me rectifier moi-même, et j'en ai trouvé le moyen dans la mesure de l'étendue territoriale du royaume.

M. Paucton, le dernier des auteurs modernes qui se soit occupé de cet objet, a reconnu, en divisant la surface du royaume en carrés d'égale grandeur, qu'il contenait 105 millions d'arpents, mesure du roi, ou 141,666,620 mesures de 1000 toises carrées de superficie.

Il résulterait, des calculs fondés sur la consommation du blé, que, de ces 105 millions d'arpents, il s'en cultive, chaque année :

En blé,	par les chevaux	9,600,000	18,600,000 arpents.
	par les bœufs	9,000,000	
En mars, par les chevaux			9,600,000
Qu'il reste en jachère, dans les pays cultivés	par les chevaux	9,600,000	18,600,000
	par les bœufs	9,000,000	
En vaines pâtures, dans les pays cultivés par des bœufs			18,000,000
TOTAL			64,800,000 arpents.

Que le surplus, montant à 40,200,000 arpents, est en bois, en vignes, en prairies, en landes, en terrains incultes, en chemins, en rivières, etc.

Ce résultat surprendra peut-être ; on a peine à se persuader, quand on a traversé les plaines de la Beauce, de la Brie, des ci-devant provinces de Champagne, de Picardie, etc., qu'il n'y ait pas même les deux tiers de la superficie du royaume qui soient cultivés en terres labourables. Je suis moi-même quelquefois tenté de croire que j'ai évalué un peu trop bas le nombre des charrues en activité dans le royaume, que j'ai porté trop haut le produit des terres. Quoi qu'il en soit, la loi qui m'est imposée de publier mes résultats ne me laisse pas le temps de recommencer dans ce moment mes calculs; et je ne pense pas, d'ailleurs, qu'ils s'écartent beaucoup de la vérité.

On conçoit que, du nombre des charrues qui sont en activité dans le royaume, il est possible de conclure avec quelque certitude le nombre des chevaux et des bœufs attachés à l'agriculture, même le nombre des vaches et des moutons, quoique avec un peu plus d'incertitude. Les recherches que j'ai faites à cet égard dans les différentes parties du royaume, m'ont appris qu'il fallait compter au moins sur 3 chevaux par charrue, dans les pays où l'on cultive avec des chevaux, et sur 4 ou 5 bœufs par charrue dans les autres ; que le nombre des moutons était de 28 à 30 par charrue, etc. C'est sur de semblables considérations que j'ai fondé l'évaluation du nombre des bestiaux du royaume. Cette partie de mon travail est, comme l'on voit, fort hypothétique ; mais en multipliant les observations, en augmentant le nombre des données, on parviendra, et je parviendrai moi-même à corriger les erreurs de ces premiers aperçus.

Quoi qu'il en soit, la consommation des bestiaux qui se fait dans les villes, m'a fourni des moyens de vérification que je n'ai pas dû négliger. Je me suis procuré des relevés exacts de la quantité de bestiaux de différentes espèces qui entrent à Paris et qui s'y consomment année commune ; je les ai rapprochés des aperçus que j'ai pu me procurer sur quelques villes de province ; et j'ai reconnu que la quantité de viande que consomment les habitants des grandes villes est de 6 à 7 onces par tête, qu'elle est de 4 onces seulement par personne dans les villes d'un ordre inférieur; enfin, d'après les renseignements que je me suis procurés sur la consommation des fermes et des ménages champêtres, je suis porté à croire que la consommation de la viande est de 2 onces environ par personne dans les campagnes.

Mais le pain et la viande ne sont pas les seules nécessités de la vie : l'homme le plus pauvre a besoin d'être vêtu, d'être chaussé, d'être logé. Une partie des aliments ne se mange pas sans quelque préparation ; il faut du feu pour les faire cuire. J'ai conclu, après de longs calculs et d'après des renseignements qui m'ont été fournis par des curés de campagne, que, dans les familles les plus indigentes, chaque individu n'avait que 60 à 70 livres à consommer par an, hommes, femmes et enfants de tous âges compris; que les familles qui ne vivent que de pain et de laitage, qui sont propriétaires d'une vache que les enfants mènent paître à la corde le long des chemins, des haies, dépensaient même encore moins.

Que la consommation moyenne des hommes adultes était à peu près égale à la paye du soldat, c'est-à-dire de 250 livres environ par an ; que la dépense des femmes était au plus des deux tiers de celle des hommes. Enfin que dans un ménage de campagne, composé d'un mari, d'une femme et de 3 enfants en bas âge, la consommation du père pouvait être évaluée à 251 l. » s. » d.

Celle de la mère, à	167	6	8
Celle des 3 enfants à une somme égale à celle consommée par la mère.	167	6	8
Total . . .	585 l.	13 s.	4 d.

C'est pour chaque individu, l'un dans l'autre, 117 l. 2 s. 8 d.

Pour subvenir à cette dépense, il faut que le père et la mère gagnent par jour, fêtes et dimanches compris, 38 s. 3 d.

Cette situation n'est celle ni des familles les plus pauvres, ni celle des familles les plus riches; c'est à peu près la consommation moyenne de tous les habitants du royaume : et comme le nombre des citoyens pauvres est incomparablement plus considérable que celui des citoyens aisés, cette somme est encore un peu au-dessus de la dépense moyenne.

Il est bien remarquable qu'après tant de recherches et de calculs on arrive précisément au résultat que M. Quesnay avait indiqué dans la philosophie rurale ; résultat qui a donné lieu à l'agréable brochure de Voltaire, intitulée : *l'Homme aux quarante écus*. Ce pamphlet est à la fois un chef-d'œuvre de profondeur et de plaisanterie. Pour le philosophe, c'est un traité complet d'économie politique ; pour l'homme du monde, c'est un conte plein de gaieté ; le génie supérieur à tous a trouvé moyen de se mettre au niveau de tous.

Voltaire, dans cet écrit, a cependant supposé les habitants de la France un peu plus riches qu'ils ne le sont en effet ; qu'ils ne l'étaient surtout à l'époque où il écrivait. Peut-être n'a-t-il pas fait entrer dans son calcul les enfants en bas âge. Quoi qu'il en soit, ce n'est qu'à 110 livres par tête que doit être fixée, suivant mes calculs, la consommation moyenne des habitants de la France. En multipliant cette somme par le nombre des habitants du royaume, c'est-à-dire par 25 millions, on aura 2,750 millions pour la consommation totale qui se fait en France.

Cette somme, d'après les définitions que j'ai données au commencement de cet écrit, est la production annuelle et territoriale du royaume, à l'usage des hommes ; c'est ce que j'ai appelé le revenu réel du royaume, dépouillé de tout double emploi. Mais ce n'est point encore le revenu net ou imposable ; il faut, pour arriver à ce dernier résultat, en déduire les frais de culture, les consommations de tous les agents qui y concourent directement ou indirectement, enfin toutes les charges de l'agriculture.

Il était nécessaire qu'avant de présenter les résultats que j'ai annoncés je rendisse compte de la méthode que j'ai suivie pour les obtenir. Je comparerais volontiers mon travail à une carte géographique dans laquelle tous les points sont liés entre eux, par une suite de triangles. Le mérite de la carte dépend de l'exactitude qu'on a apportée dans la mesure de la base et dans la détermination des angles. Mais, comme les erreurs se multiplient à mesure qu'on s'éloigne du terme dont on est parti, il est prudent, il est nécessaire de vérifier de temps en temps les distances déterminées par le calcul, afin de se rectifier et de

connaître au moins jusqu'à quel point on s'écarte de la vérité. C'est cette marche que je me suis efforcé de suivre: autant qu'il m'a été possible j'ai cherché à parvenir au même but par deux routes différentes, et je n'ai été satisfait qu'autant que j'ai obtenu des résultats à peu près concordants.

Il y aurait un moyen de porter dans ce travail un beaucoup plus grand degré de clarté: il consisterait à former, pour une année commune, le compte ou le bilan général de toutes les productions du royaume. Chaque espèce de produit y aurait son chapitre particulier. L'agriculture du royaume serait considérée comme formant le domaine d'un seul individu qui se chargerait en recette de toutes les productions et qui justifierait de leur emploi. Ainsi, en prenant pour exemple le chapitre du blé, l'agriculteur se chargerait en recette de tout le blé récolté dans le royaume, montant à 14 milliards de livres. Toute cette quantité de blé ressortirait ensuite dans un chapitre de dépense sous différents titres, à peu près ainsi qu'il suit:

Livré aux cultivateurs du royaume pour être employé en semences;

Livré aux cultivateurs pour leur subsistance pendant l'année;

Livré aux moissonneurs pour frais de moissons;

Livré aux batteurs en grange pour frais de battage;

Livré aux préposés chargés de la collecte de l'impôt;

Livré aux propriétaires pour prix de fermages.

Un chapitre semblable serait couvert pour toutes les productions du royaume. Enfin à ce compte général en nature serait joint un compte général en argent qui jouerait avec tous les autres.

Le compte des laines, des chanvres, du lin, de toutes les matières premières de l'industrie serait surtout intéressant, parce qu'il présenterait le point de contact qui lie l'agriculture et le commerce. On y verrait que la valeur des produits du commerce et de l'industrie est absolument égale au montant de ses consommations: en sorte que vendre du drap à l'étranger, c'est vendre de la laine et du blé; avec cette différence seulement, que la nation qui fabrique, gagne dans la balance de la population, et puisqu'elle a de plus chez elle les individus qui ont fabriqué le drap, qui ont consommé le blé.

Un travail de cette nature contiendrait en un petit nombre de pages toute la science de l'économie politique; ou plutôt cette science cesserait d'en être une; car les résultats en seraient si clairs, si palpables, les différentes questions qu'on pourrait faire seraient si facile à résoudre qu'il ne pourrait plus y avoir de diversité d'opinion.

Ce compte, ce bilan général ne serait pas porté tout à coup à son dernier état de perfection: il contiendrait peut-être des erreurs; mais le temps fournirait les moyens de les rectifier.

Rien n'empêcherait qu'après avoir essayé de donner une idée générale de la comptabilité de l'agriculture pour une année commune, on n'essayât de former le compte particulier de chaque année. On verrait alors quelle est l'influence de l'abondance des récoltes sur la richesse nationale, ce que le territoire peut supporter d'impôt dans une bonne année, le soulagement qu'il est nécessaire d'accorder dans une mauvaise; on connaîtrait ce qu'on peut exporter sans risque, etc.

Ces comptes généraux qu'on pourrait étendre à la population et à la balance du commerce formeraient un véritable thermomètre de la prospérité publique; et chaque législature verrait d'un coup d'œil, dans des états sommaires, le bien comme le mal qui auraient résulté des opérations faites par les législatures précédentes.

Tel est le plan que je m'étais formé et dont je n'ai exécuté que la plus faible partie. Mais ce qui présentait pour un particulier des difficultés presque insurmontables, deviendra facile pour l'Assemblée nationale, dès que cet objet lui paraîtra digne de son attention.

Ce qui l'intéresse dans ce moment c'est de connaître à quelle somme numéraire s'élève le revenu net du royaume, le seul qui soit suceptible d'être imposé. J'ose assurer avec confiance qu'il n'excède pas 1,200 millions, quand le prix du blé est de 24 livres le setier, c'est-à-dire de 2 sous la livre; et qu'au prix actuel du blé il n'excède pas beaucoup 1 milliard.

En prenant un milieu entre ces deux termes, il me paraît impossible que l'imposition foncière fixée au sixième, comme l'a décrété l'Assemblée nationale, puisse rendre, même en supposant la perception très régulière, plus de 180 millions.

A cette somme doit être ajoutée la contribution foncière des villes; et voici sur quelle base il me semble qu'on peut l'évaluer.

La somme totale de tous les loyers de la ville de Paris s'élève environ à 70 millions; mais on ne peut pas espérer qu'ils se soutiennent à ce prix. Le loyer ayant été pris pour la base de la contribution mobilière, il en résultera une tendance à diminuer ce genre de dépense. Les retranchements qu'un grand nombre de citoyens seront forcés de s'imposer par suite de la diminution des émoluments et des traitements publics, formeront encore une cause de diminution des loyers; et l'on ne croit pas qu'on puisse les évaluer, d'ici à quelques années, de 48 millions, dont le sixième pourra produire une imposition foncière de 8 millions.

Les villes de première classe, Lyon, Bordeaux, Marseille, Rouen, Nantes, etc., pourront fournir une somme à peu près égale. Enfin, en réunissant toutes les contributions foncières des villes, on pourra peut-être atteindre à 30 millions. Ainsi, la contribution foncière de tout le royaume, d'après les proportions décrétées par l'Assemblée nationale n'atteindra qu'à peine 210 millions. Elle sera par conséquent, et, j'ose le prédire, au moins de 30 millions, et probablement de beaucoup plus au-dessous de ce que l'Assemblée nationale en espère. La somme affectée aux dépenses des départements, et que l'Assemblée nationale a évaluée à 60 millions, se trouve insuffisante dans la même proportion; et ce déficit à combler sera une tâche pénible aux législatures qui doivent lui succéder.

Elle aurait prévenu cet inconvénient, si, accordant moins de confiance à des résultats dont j'avais cherché à faire connaître l'exagération et dans lesquels j'avais démontré des doubles emplois, elle eût persisté dans le premier plan qu'elle avait formé et si elle eût décrété que l'imposition foncière pourrait être portée jusqu'au cinquième du revenu net, comme le comité l'avait proposé.

CHAPITRE PREMIER.

DE LA POPULATION DE LA FRANCE.

Tableau des habitants de la France, avec distinction de sexe et d'âge.

	HOMMES.	FEMMES.	TOTAL.
De 1 à 10 ans	2,979,166	3,369,792	6,348,958
De 11 à 20 ans	2,447,917	2,375,000	4,822,917
De 21 à 30 ans	1,984,375	1,734,375	3,718,750
De 31 à 40 ans	1,755,209	1,619,791	3,375,000
De 41 à 50 ans	1,588,542	1,490,583	3,079,125
De 51 à 60 ans	921,875	979,166	1,901,041
De 61 à 70 ans	645,833	588,542	1,234,375
De 71 à 80 ans	244,792	208,333	453,125
De 81 à 90 ans	36,452	15,625	52,077
De 91 à 100 ans	5,208	10,416	15,624
TOTAUX	12,609,369	12,391,623	25,000,992

TABLEAU, *par aperçu, des habitants de la France, avec distinction d'états et de professions.*

(Il ne faut pas perdre de vue que chacune des classes ci-après comprend les hommes, les femmes et les enfants.)

Population des villes et gros bourgs, en ce nombre, non compris les agents de l'agriculture, qui demeurent dans les villes et bourgs.	8,000,000
Laboureurs, fermiers, valets, filles de bassecour, bergers, hommes, femmes et enfants compris	6,000,000
Journaliers occupés à battre en grange pendant l'hiver, à faucher et à moissonner pendant l'été, terrassiers, maçons et autres, vivant aux dépens de l'agriculture, eux et leurs familles	4,000,000
Vignerons et leurs familles	1,750,000
Salariés par les vignerons et propriétaires de vignes	800,000
Marchands, cabaretiers, fournisseurs des bourgs et villages, maréchaux, bourreliers, charrons, vivant aux dépens de l'agriculture, hommes, femmes et enfants compris	1,800,000
Petits propriétaires, vivant, pour la grande partie, du produit de leurs fonds	450,000
Matelots, journaliers de toute espèce, attachés aux manufactures hors des villes, carriers, mineurs, voituriers-rouliers, nobles, ecclésiastiques et leurs domestiques, vivant hors des villes	1,950,000
Armée française	250,000
TOTAL	25,000,000

Ce tableau n'est qu'un premier aperçu dont il est impossible de garantir l'exactitude ; le temps seul et des travaux suivis avec soin dans tous les départements pourront donner des idées exactes sur le nombre des habitants du royaume, attachés à chaque profession.

AUTRES RÉSULTATS *sur la population, d'après les recherches insérées dans l'ouvrage de M. Moheau.*

Nombre de gens mariés	11,100,000
Nombre d'hommes veufs	609,756
Nombre de femmes veuves	1,219,512
Nombre d'hommes en état de porter les armes, en ce compris 18,323 nobles ou ennoblis	5,519,000
Les ci-devant nobles formaient environ les trois centièmes de la population, c'est-à-dire hommes, femmes enfants compris, environ	83,000

CHAPITRE II.

ESSAI SUR LE DÉNOMBREMENT DES CHEVAUX ET BESTIAUX.

Chevaux.

Nombre de chevaux occupés aux travaux de l'agriculture dans les pays où l'on cultive avec les chevaux	960,000
Nombre de chevaux occupés des travaux de l'agriculture, dans les pays où l'on cultive avec des bœufs.	600,000
Nombre de chevaux de la ville de Paris	21,500
Nombre de chevaux de toutes les autres villes du royaume, et employés pour le roulage	160,000
Chevaux attachés à l'armée française	40,000
TOTAL des chevaux du royaume, en ce non compris les élèves	1,781,500

Bestiaux.

Nombre de bœufs, à compter de l'âge où ils commencent à travailler	2,700,000
Bœufs à l'engrais	389,000
TOTAL des bœufs	3,089,000

Nombre de vaches.....	4,000,000
Nombre de moutons.....	20,000,000
Nombre de porcs.....	4,000,000

CHAPITRE III.

DE L'ÉTENDUE TERRITORIALE DU ROYAUME ET DE SA CULTURE.

Nombre d'arpents, mesure de roi, qui forment la superficie totale de la France, d'après les recherches très exactes de M. Paucton. 105,000,000

Nombre de charrues conduites par des chevaux.....	320,000
Nombre de charrues conduites par des bœufs...	600,000
TOTAL des charrues.....	920,000

Nombre d'arpents cultivés chaque année en blé	par les chevaux.....	9,600,000 liv.	18,600,000 liv.
	par les bœufs.....	9,000,000	
En mars, par les chevaux.....			9,600,000
Nombre d'arpents qui restent en jachères dans les pays cultivés.....	par des chevaux.....	9,600,000 liv.	18,600,000
	par des bœufs.....	9,000,000	
Nombre d'arpents, mesure de roi, qui restent en vaines pâtures dans les pays cultivés par des bœufs.....			18,000,000
TOTAL.....			64,800,000 liv.

On sera peut-être étonné de voir qu'il n'y a pas les deux tiers du royaume qui soient cultivés en terres labourables; mais on doit considérer que sur l'étendue territoriale du royaume il faut déduire les chemins, les rivières, les terres en friches, etc.

Que dans quelques-unes des ci-devant provinces de France, comme en Bretagne, les terres ne sont cultivées qu'une sur dix, quelquefois sur vingt, et qu'elles sont le reste du temps en pâturages.

Qu'indépendamment des terres labourables, il y a les bois, les prés, les jardins, les parcs, etc.

Si l'on veut bien peser ces différentes considérations, on reconnaîtra que les calculs faits sur les consommations se raccordent très bien avec ceux faits sur l'étendue géométrique du territoire. On n'en sera que plus disposé à donner quelque confiance à ces résultats.

CHAPITRE IV.

DES CONSOMMATIONS DE TOUTE ESPÈCE QUI SE FONT ANNUELLEMENT DANS LE ROYAUME.

Consommation du blé.

Consommation du blé, seigle et orge, pour la nourriture des hommes.... 11,667,000,000 liv.
Blé employé en semences. 2,333,000,000

Total en livres pesant de blé, seigle et orge, qui résultent et se consomment dans le royaume, en ce non compris l'orge qui est consommée par les animaux.. 14,000,000,000 liv.

La valeur actuelle du blé n'excède pas 1 s. 6 d. par livre; à ce prix il se consommerait annuellement en France pour 875,025,000 livres de blé. Mais il faut une suite non interrompue de bonnes récoltes pour que le blé tombe à ce prix. Sa valeur moyenne, ou plutôt sa valeur naturelle en France, est de 2 sous la livre; et alors la valeur de la consommation totale s'élèverait à 1,167,000,000 livres.

Consommation de l'avoine.

La consommation de l'avoine, non comprises les semences, est d'environ 400 millions de boisseaux, mesure de Paris; la valeur en argent est d'environ 200 millions; mais sur ce produit il ne faut en faire entrer au plus que 40 millions en revenu réel, le surplus étant consommé par les chevaux de labour et autres attachés à l'agriculture.

Consommation de la viande. — Nombre de bestiaux qui se consomment annuellement à Paris, d'après les registres des droits d'entrée.

ESPÈCES DE BESTIAUX.	NOMBRE DE BESTIAUX.	LIVRES DE VIANDE.
Bœufs.....	70,000	49,000,000
Vaches.....	18,000	4,500,000
Veaux.....	120,000	7,200,000
Moutons.....	350,000	14,000,000
Porcs.....	35,000	7,000,000
Chair morte.....	.....	600,000
TOTAL de la consommation de Paris.....	.....	82,300,000

Évaluation du nombre de bestiaux qui se consomment annuellement dans toutes les villes du royaume, en y comprenant la ville de Paris.

ESPÈCES DE BESTIAUX.	NOMBRE DE BESTIAUX.	LIVRES DE VIANDE.
Bœufs	397,000	277,900,000
Vaches	454,000	113,500,000
Veaux	1,482,000	59,300,000
Moutons	3,756,000	150,250,000
Porcs	443,750	88,750,000
TOTAL de la consommation des villes du royaume	6,533,500	689,700,000

Il se consomme en outre dans les campagnes, par les agents de l'agriculture et autres, environ 3 millions de porcs du poids chacun de 150 livres; ce qui forme un total de 450 millions de livres.

Les habitants des campagnes consomment, de plus, les moutons qui périssent d'accidents, qui ont été blessés, etc. : en évaluant leur nombre à 1,500,000, et leur poids à 35 livres, ce serait encore une quantité de 52,500,000 livres de viande.

Enfin, on estime qu'ils consomment 600,000 veaux, pesant 30 livres chacun, et ensemble 18 millions de livres; et 6,000 vaches, pesant 200 livres chacune, et ensemble 1,200,000 livres.

En réunissant toutes ces quantités, on trouve le résultat suivant :

Consommation des bestiaux dans tout le royaume.

ESPÈCES DE BESTIAUX.	NOMBRE DE BESTIAUX.	LIVRES DE VIANDE.
Bœufs	397,000	277,900,000
Vaches	460,000	114,700,000
Veaux à différents poids	2,082,500	77,300,000
Moutons à différents poids	5,256,250	202,750,000
Porcs à différents poids	3,443,750	538,750,000
TOTAL de la consommation du royaume	.....	1,211,400,000

La consommation moyenne de la viande, en France, est, comme l'on voit, environ du dixième en poids de la consommation du pain; elle est de 6 à 7 onces par jour par personne, à Paris, et dans les grandes villes; de 4 onces environ dans les villes de province, et d'une once et demie environ dans les campagnes.

Consommation du vin.

On n'a que des résultats assez vagues sur la consommation des liqueurs spiritueuses, et il ne serait pas impossible qu'on se trompât d'un quart, d'un tiers, et même de moitié dans les évaluations ci-après.

On estime qu'il se consomme en France 4,500,000 pintes de vin par jour, sans compter le cidre et le poiré.

La consommation annuelle de vin serait donc de 1,642,500,000 pintes, mesure de Paris, ou de 5,703,125 muids.

CHAPITRE V.

DE LA CONSOMMATION MOYENNE DU ROYAUME, ÉVALUÉE EN ARGENT.

Il n'est pas aussi facile qu'on le croirait d'abord d'établir la consommation moyenne des habitants du royaume.

Les hommes consomment en général plus que les femmes; les femmes plus que les enfants en bas âge; et dans une famille composée d'un mari, d'une femme et de trois enfants au-dessous de dix ans, le père consomme autant à lui seul que le reste de la famille.

La consommation des individus varie encore davantage à raison des circonstances dans lesquelles ils se trouvent, et de l'aisance dont ils jouissent.

Une partie des habitants de la campagne ne mange point de viande : les habitants de Paris et de quelques grandes villes en consomment

par jour 6 et 7 onces, ceux des petites villes n'en consomment que 4 à 5, ceux des campagnes, 2 onces tout au plus; le surplus de leur nourriture est de pain, de légumes, de fruits, de beurre, de fromage, de laitage.

La consommation du pain elle-même varie en raison de l'abondance des récoltes, et les classes les moins aisées de la société mangent moins de pain, quand il est cher, que quand il est à bon marché.

On ne peut donc obtenir des résultats dignes de quelque confiance, sur la consommation moyenne des habitants du royaume, qu'après de longs calculs.

Voici ceux auxquels je suis parvenu : dans les familles les plus indigentes, chaque individu n'a que 60 à 70 livres à consommer par an, hommes, femmes et enfants de tout âge compris : c'est l'état de la plus extrême pauvreté. Les laboureurs, domestiques et agents de l'agriculture jouiront en général d'une plus grande aisance. La consommation moyenne des hommes adultes est à peu près égale à la paye du soldat; celle des femmes, d'un peu de moitié plus de celle des hommes adultes, etc. Enfin, en faisant entrer en ligne de compte les riches, les habitants des villes, la consommation moyenne de tous les habitants du royaume est entre 100 et 120 livres.

En multipliant ces nombres par celui des habitants du royaume, qui est de 25 millions, on a, pour l'évaluation en argent de la consommation totale du royaume, 2,500 millions à 3 milliards; et en prenant un milieu, 2 millions 700.

Cette somme est le revenu réel du royaume, dépouillé de tout double emploi; mais ce n'est encore que le revenu brut; et pour avoir le produit net, ou le revenu imposable, il faut encore en déduire tous les frais de culture et toutes les dépenses à la charge de l'agriculture, ainsi qu'on l'exposera dans le chapitre VII.

CHAPITRE VI.

ESSAI SUR LE PARTAGE DES RÉCOLTES.

Partage du blé.

	livres de blé.
Blé employé en semences.....	2,333,333,333
Consommation des cultivateurs.	925,680,000
Dépenses des maisons.....	1,068,340,000
Frais de battages.....	420,000,000
Autres dépenses d'exploitation..	1,971,620,000
Dîmes à la vingtième (1).....	700,000,000
Vingtièmes et sols pour livre...	416,500,000
Tailles et accessoires.....	1,120,000,000
Droit représentatif de la corvée.	186,666,667
Portion des droits de gabelles et tabac.....	462,700,000
Part des propriétaires.....	4,395,160,000
Total.....	14,000,000,000

On n'a point encore pu se procurer des résultats exacts sur le partage des autres récoltes.

(1) Les calculs présentés par ce tableau ont été faits avant la suppression de la dîme. Aujourd'hui, d'après les décrets de l'Assemblée nationale, elle doit être ajoutée à la part du propriétaire. On a laissé subsister ici cet article pour faire voir que la seule dîme du blé montait à 70 millions, quand le prix du pain est à 2 sous.

CHAPITRE VII.

CALCUL DU PRODUIT NET DU REVENU TERRITORIAL DU ROYAUME, ÉVALUÉ EN ARGENT.

Le produit dont le tableau est ci-après est celui que les économistes ont appelé *le produit net ou imposable.* C'est le revenu territorial du royaume, dépouillé de tous doubles emplois, et réduction faite de toutes les dépenses généralement quelconques à la charge de l'agriculture, si ce n'est l'imposition qui est encore comprise dans ce produit.

TABLEAU *du produit net en argent du revenu du royaume avant le prélèvement de l'impôt.*

Produit des terres cultivées en blé, quand le prix du blé est de 2 sous la livre.	728,000,000 liv.
Produit des vignes. . . .	80,000,000
Produit des bestiaux. . .	169,000,000
Produit des bois.	120,000,000
Produit des laines. . . .	50,000,000
Produit de l'avoine consommée par les villes . . .	32,000,000
Produit du foin consommé dans les villes	12,000,000
Produit de la paille consommée dans les villes. . .	5,500,000
Produit des soies	2,000,000
Total.	1,198,500,000 liv.

Ce produit se trouve diminué de 180 millions, et réduit à 1,165 millions, quand le blé tombe 1 s. 10 d. la livre.

Il manque à ce tableau le produit des œufs, beurre et fromages vendus aux villes par les agents de l'agriculture; celui des fruits et légumes; celui des huiles, etc. Sans pouvoir donner une valeur rigoureuse à ces productions, on croit pouvoir conclure que le produit du territoire du royaume excède 1,200 millions, quand le prix du blé est de 2 sous la livre; et qu'il n'excède pas 1,050 millions, quand ce même prix tombe à 1 s. 6 d.

CHAPITRE VIII.

RÉSULTAT DÉFINITIF, ÉVALUÉ EN ARGENT.

Produit général du territoire du royaume. — Ce produit n'étant pas conversible en argent, du moins en totalité, on induirait le lecteur en erreur, si on le portait ici autrement que pour.	*Mémoire.*
Portion du produit territorial, conversible en argent, défalcation de tout double emploi : c'est la totalité de ce qui se consomme par les hommes	2,750,000,000 liv.
Produit net ou imposable, quand la valeur du blé est de 2 sous la livre, ou de 24 livres le setier.	1,200,000,000 liv.
Sur quoi défalquant le montant des impositions directes, qu'on suppose devoir monter à	600,000,000
Reste pour la portion que les propriétaires auront à se partager	600,000,000 liv.

Ainsi, en définitive, sur le produit total du territoire du royaume, qui est de 2,750,000,000 livres, les frais de culture, de subsistance, et autres généralement quelconques des agents de l'agriculture, consomment un peu plus de la moitié. Le surplus, montant à 1,200 millions, est partagé à peu près par égales portions entre le Trésor public et les propriétaires.

ESSAI

SUR LA POPULATION DE LA VILLE DE PARIS, SUR SA RICHESSE ET SES CONSOMMATIONS.

Le nombre des naissances, dans la ville de Paris, est, année commune, de 19,769. En multipliant ce nombre par 30, on peut conclure, avec quelque vraisemblance, que le nombre des habitants de Paris, de tout sexe et de tout âge, est de 593,070, et, en nombres ronds, de 600,000.

Par une vérification faite en 1775 par ordre de M. Turgot, alors contrôleur général des finances, la quantité de blé et de seigle entrée dans Paris pendant une année commune de dix, de 1764 à 1773, s'est trouvé de . . . . . 14,351 muids.

Celle de farine, de . . . . . 66,289 —

Le muid de blé est du poids de 2,880 livres, et chaque livre de blé peut fournir une livre de pain, poids pour poids; l'eau qu'on ajoute au pain dans sa fabrication, rendant à peu près un poids égal à celui du son qui a été séparé par la mouture.

Le muid de farine est composé de 6 sacs, du poids chacun de 325 livres; et chaque sac de farine donne, après la cuisson, environ 104 pains de 4 livres, ou 416 livres de pain.

On voit, d'après ces données, qu'il entrait à Paris, année commune à cette époque, en nature de blé ou de seigle . 41,330,880 liv. de pain

En nature de farine. 165,457,344

TOTAL. 206,788,224 liv. de pain

Cette quantité est encore à peu près celle qui se consomme à Paris, en supposant toutefois que les quantités de pain qui s'apportent du dehors dans les marchés soient à peu près compensées par celles que les habitants des campagnes emportent avec eux en retour de leurs denrées.

Il en résulte que la consommation de pain faite par les habitants de Paris est à peu près de 15 onces par personne, de tout âge et de tout sexe.

La consommation de la viande peut être assez exactement évaluée par le nombre des bestiaux qui ont acquitté les droits d'entrée, multiplié par leur poids. Il est à observer que les droits ayant toujours été les mêmes à l'entrée de Paris, sur les gros comme sur les petits bestiaux d'une même espèce, on ne fait entrer que ceux de la plus forte taille.

En conséquence on a supposé que, dans les évaluations ci-après :

Un bœuf fournissait en viande comestible	700 liv.
Une vache	360
Un veau	72
Un mouton	50
Un porc	200

C'est dans cette supposition qu'on a formé le tableau suivant. On n'y a donné aucune évaluation aux bestiaux entrés en fraude; premièrement, parce que leur introduction n'est pas facile; secondement, parce qu'il serait possible qu'on eût forcé de quelque chose le poids des bestiaux, surtout celui des vaches et des veaux; ce qui établit une sorte de compensation.

État du nombre de bestiaux et de livres de viande qui se consomment annuellement à Paris, en nombres ronds.

ESPÈCES DE BESTIAUX.	NOMBRE DE BESTIAUX.	LIVRES DE VIANDE.
Bœufs	70,000	49,000,000
Vaches	18,000	6,480,000
Veaux	120,000	8,640,000
Moutons	350,000	17,500,000
Cochons	35,000	7,000,000
Viande entrée en livres		1,380,000
TOTAL		90,000,000

En divisant ce total des livres de viande par le nombre des habitants de Paris, on trouvera pour la consommation de chacun d'eux, l'un dans l'autre, un peu plus de 150 livres par an; ce qui revient, par jour, à 6 onces 4 gros 2/3.

L'état ci-après présente de semblables résultats pour les principales denrées et marchandises qui entrent annuellement à Paris, d'après les registres de perception. On doit avertir cependant qu'on ne peut répondre de quelque exactitude que pour les quantités de pain, de boissons, de bestiaux, d'œufs, de poissons, de fromages frais, de combustibles, de sucre, de cassonade, d'huile, de cire, de bougie, de bois carrés, de matériaux à bâtir; les résultats relatifs aux autres objets, tels que la marée, la volaille, les métaux, et quelques autres espèces de marchandises, sont plus hypothétiques.

ÉTAT *des marchandises et denrées de toute espèce, qui se consomment annuellement à Paris, d'après une année commune, prise antérieurement à la Révolution.*

Livres de pain	206,000,000	liv. pesant
Livres de riz	3,500,000	
Vin ordinaire	250,000	muids
Vin de liqueur	1,000	
Eau-de-vie, en supposant que tout entre en eau-de-vie simple, et en évaluant la fraude à un sixième.	8,000	
Cidre	2,000	
Bière	20,000	
Vinaigre	4,000	
Bœufs, du poids de 700 livres	70,000	
Vaches, du poids de 360 livres	18,000	
Veaux, du poids de 72 livres	120,000	
Moutons, du poids de 50 livres	350,000	
Porcs, du poids de 200 livres	35,000	
Viande en livres	1,380,000	
Poids du poisson de mer, frais, sec et salé	10,000,000	liv. pesant
Nombre de carpes	800,000	
Nombre de brochets	30,000	
Nombre d'anguilles	56,000	
Nombre de tanches	30,000	
Nombre de perches	6,000	
Nombre d'écrevisses	75,000	
Cordes de bois	714,000	
Voies de charbon de bois	694,000	
Voies de charbon de terre	10,000	
Nombre d'œufs	78,000,000	
Nombre de livres de beurre frais	3,150,000	
Nombre de livres de beurre salé et fondu.	2,700,000	
Nombre de fromages frais, de Brie, de Marolles et autres	424,500	
Poids des fromages secs, faisant partie du commerce de l'épicerie.	2,600,000	
Cire et bougie	538,000	liv. pesant
Sucre et cassonade	6,500,000	
Huile de toute espèce.	6,000,000	
Café	2,500,000	
Cacao	250,000	
Girofle	9,000	
Poivre	75,000	
Pruneaux	476,000	
Savon	1,900,000	
Potasse, soude et cendres gravelées	2,300,000	
Quantité d'aunes de toile	6,000,000	aunes
Cuivre	450,000	liv. pesant
Acier	250,000	liv. pesant
Fer	8,000,000	
Plomb	3,200,000	
Etain	350,000	
Vif argent	18,000	
Cuirs et peaux	3,700,000	
Pelleteries	530,000	
Foin	6,388,000	bottes
Paille	11,090,000	
Avoine	21,409	muids
Orge	8,500	
Vesce et grenailles	1,400	
Bois carrés et à bâtir, en nombre de pieds cubes	1,600,000	pieds cub.
Pierre de liais, par nombre de pieds cub.	»	
Pierre de taille dure, par nombre de pieds cub.	620,000	
Pierre de taille de St-Leu, par nombre de pieds cubes	930,000	
Moellons de meulière et autres, par nombre de toises cubes.	64,000	toises cub.
Chaux, en nombre de muids	8,000	
Plâtre en nombre de muids, chacun de 36 sacs	120,000	
Nomb. d'ardoises fortes	3,717,000	
Nomb. d'ardoises fines.	132,700	
Nomb. de tuiles, grand moule	3,498,000	
Nomb. de tuiles, petit moule	527,600	
Nombre de briques	973,000	
Pavés, sans compter ceux destinés à l'entretien du pavé de Paris	1,360,000	

Si, après avoir considéré les consommations de toute espèce qui ont lieu à Paris, on demandait ce que dépense tous les ans, en argent, chacun de ses habitants, on trouverait aisément la réponse à cette question dans les tableaux qui précèdent. Il ne s'agirait que de donner une valeur en argent à chacune des denrées qui entrent à Paris, en estimant à peu près les objets sur lesquels on n'a point de renseignements positifs. Les quantités de denrées dont la consommation est la plus forte, et tient le plus près aux besoins de nécessité première, étant bien connues, les erreurs qu'on pourrait commettre à l'égard des autres seraient de peu de conséquence.

On conçoit que la valeur des denrées et des marchandises, étant susceptibles de variations continuelles, il n'a pas été possible d'arriver à des résultats rigoureusement exacts. On a d'ailleurs manqué d'instructions suffisamment positives sur la valeur de quelques marchandises, et la nécessité de publier n'a pas permis d'attendre qu'on eût pu rassembler de plus amples renseignements.

On a cru cependant devoir distinguer par une * les articles qui présentent le plus d'incertitude.

TABLEAU *dont l'objet est de présenter l'évaluation en argent, de toutes les dépenses faites par les habitants de Paris, droits compris.*

DÉNOMINATION des MARCHANDISES ET DENRÉES.	QUANTITÉS qui SE CONSOMMENT A PARIS.	PRIX.	VALEUR.
Pain	206,000,000 liv. pesant.	à » liv. 2 s.	20,600,000 liv.
Vin	250,000 muids.	à 130 2	32,500,000
Eau-de-vie	8,000	à 300 »	2,400,000
Cidre	2,000	à 60 »	120,000
Bière	20,000	à 60 »	1,200,000
Vinaigre	4,000	à 100 »	400,000
Viandes de boucherie	90,000,000 liv. pesant.	à » 93	40,500,000
Œufs	.....	.....	3,500,000
Beurre frais	.....	.....	3,500,000
Beurre salé et fondu	.....	.....	1,800,000
Fromages frais	.....	.....	900,000
Fromages salés, du commerce de l'épicerie	.....	.....	1,500,000
* Marée fraîche	.....	.....	3,000,000
Harengs frais	.....	.....	400,000
* Saline	.....	.....	1,500,000
* Poisson d'eau douce	.....	.....	1,200,000
Bois à brûler	.....	.....	20,000,000
* Bois carrés et à ouvrager	.....	.....	4,000,000
Charbon de bois	700,000 voies.	.....	3,500,000
Charbon de terre	10,000	.....	600,000
Foin	60,000 c. de bot.	.....	2,100,000
Paille	110,000	.....	1,980,000
Avoine	21,000 muids.	.....	5,250,000
Sucre et cassonade	6,500,000 liv. pesant.	.....	7,800,000
Huiles	6,000,000	à 1 liv. » s.	6,000,000
Cire et bougie	538,000	à 2 10	1,345,000
Café	2,500,000	à 1 5	3,125,000
* Cacao	.....	.....	500,000
* Papier	6,000,000 liv. pesant.	.....	10,000,000
Potasse, soude et cendres gravelées	.....	.....	1,000,000
Cuivre	450,000	à 1 »	450,000
Fer	8,000,000	à » 4	1,600,000
Plomb	3,200,000	à » 6	960,000
Etain	350,000	à 1 »	350,000
Vif-argent	18,000	à 3 10	63,000
* Epiceries	.....	.....	10,000,000
* Drogueries	.....	.....	3,000,000
* Merceries	.....	.....	4,000,000
* Quincailleries	.....	.....	4,000,000
* Draps	.....	.....	8,000,000
* Etoffes de laines	.....	.....	5,000,000
* Soie et étoffes de soie	.....	.....	5,000,000
Toiles	8,000,000 aunes.	à 1 10	12,000,000
* Marbres	.....	.....	
Pierre de taille de Saint-Leu	930,000 par cube.	.....	
Pierre de taille	620,000	.....	
Moellons	64,000	.....	
Chaux	8,000 muids.	.....	
Plâtre	120,000	.....	
Ardoises fortes	3,717,000	.....	4,000,000
Ardoises fines	132,700	.....	
Tuiles, grand moule	3,498,000	.....	
Tuiles, petit moule	527,600	.....	
Carreaux de terre cuite	.....	.....	
Briques	973,000	.....	
Pavés	1,360,000	.....	
Marchandises omises	.....	.....	6,857,000
Fruits et légumes	.....	.....	12,500,000
TOTAL	.....	.....	260,000,000
Dans ce total est comprise la dépense relative à la nourriture et à l'entretien des chevaux, montant à environ			10,000,000
Reste pour la consommation des hommes			250,000,000 liv.

On voit, par le résultat de ce tableau, que la somme totale des consommations de Paris s'élève, en ce non comprise la consommation des chevaux, à la somme de 250 millions.

Ce qui donne, pour la dépense moyenne de chaque habitant, hommes, femmes et enfants, l'un dans l'autre, par an, 416 l. 13 s. 4 d., et par jour, 1 l. 2 s. 10 d.

Que la dépense et la consommation des chevaux s'élèvent environ à 10 millions, et qu'on

réunissant cette dépense à toutes les autres, il en résulte un total de 260 millions; ce qui donne à dépenser pour chaque habitant, de tout âge et de tout sexe, par an, 433 l. 6 s. 8 d., et par jour, 1 l. 3 s. 8 d. 68/73.

Dans cette dépense n'est pas comprise celle du loyer, qui monte en masse, au moins à 60 millions, et pour chaque individu, à 100 livres par an, c'est-à-dire à 5 s. 5 d. 2/3 par jour.

Maintenant, puisqu'il se consomme à Paris, chaque année, une somme de 260 millions, il est évident que la ville de Paris jouit en masse au moins de 260 millions de revenu; car il est impossible, à la longue, de dépenser plus qu'on ne reçoit. Il est de plus très probable, et même certain, que les ouvriers, artisans, et en général presque tous les habitants de Paris, font chaque année quelques économies; que l'industrie parisienne, considérée dans son ensemble, fait quelques bénéfices sur la balance de son commerce, soit avec les provinces, soit avec l'étranger. On peut juger de ces bénéfices et de ces économies par les placements qui se faisaient habituellement par les habitants de Paris dans les emprunts publics. En estimant ces économies à 40 millions par an, il en résulterait que la ville de Paris jouit de 300 millions de revenu. Cette somme totale est à peu près composée des sommes particulières ci-après :

Revenu provenant des loyers des maisons	60,000,000 liv.
Revenu provenant des intérêts et dépenses payés par le Trésor public	140,000,000
Revenu des propriétaires de terre, de biens ruraux, de manufactures, etc	100,000,000
TOTAL	300,000,000 liv.

De ces 300 millions, le fisc en retirait, dans l'ancien ordre de choses, environ le cinquième par les impositions et droits ci-après :

Entrées de Paris, tant au profit du Trésor public, que de la ville et des hôpitaux	36,500,000 liv.
Vingtièmes	5,174,000
Capitation	4,095,000
Portion de la taille et accessoires	429,873
Gabelle, déduction faite du prix marchand du sel	3,500,000
Tabac, déduction faite du prix marchand	3,300,000
Droits sur les cuirs et peaux, perçus par la régie générale	174,000
Marque d'or et d'argent	450,000
Cartes à jouer	137,000
Papiers et cartons	476,000
Amidon, poudre à poudrer	144,500
Droits domaniaux. Contrôle des actes, des exploits; petit scel, insinuations, centième denier, amortissement, franc-fief, usages et nouveaux acquêts, échanges, contre-échanges, etc.	1,650,000
Hypothèques	300,000
Greffes, droits réservés dans les cours et tribunaux, amendes, etc	1,523,000
Formule, papier et parchemin timbrés	1,232,000
Quatre deniers pour livre de la vente des immeubles	2,400
Droits de la poste aux lettres.	1,331,000
Caisse de Poissy	1,016,000
Droits qui se perçoivent au profit des communautés de marchands	300,000
Portion du bénéfice de la loterie royale de France, à la charge de la ville de Paris	8,166,697
TOTAL	70,000,000 liv.

On voit encore par ce résultat, que la contribution des habitants de Paris était, sous l'ancien régime, de 118 l. 2 s. 7 d. 1/5 par an, pour chaque individu de tout sexe et de tout âge, c'est-à-dire, par jour, de 6 s. 5 d. 2/3.

Ainsi, en dernier résultat, et en négligeant les fractions, chaque habitant de Paris, de tout âge et de tout sexe, dépensait chaque jour, l'un dans l'autre, loyer compris, 28 à 29 sous, dont plus de 6 sous tournaient au profit du Trésor public.

La contribution de la ville de Paris était donc d'un cinquième environ, tant en contribution foncière que personnelle, et en droits sur les consommations.

Cette somme paraîtra bien considérable, surtout si l'on considère qu'une partie des revenus de la ville de Paris ne parvient à ses habitants qu'après avoir acquitté l'imposition foncière dans les provinces.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

PRÉSIDENCE DE M. DE MONTESQUIOU.

Séance du mardi 15 *mars* 1791, *au soir* (1).

La séance est ouverte à six heures et demie du soir.

Un de MM. les secrétaires fait lecture du procès-verbal de la séance de ce matin, qui est adopté.

Un de MM. les secrétaires fait lecture des adresses suivantes :

Adresse du district de Vendôme, qui annonce que tous les ecclésiastiques fonctionnaires publics du district, à l'exception de vingt seulement, ont prêté le serment prescrit par la loi du 27 décembre.

Adresse du directoire du département de l'Aisne; il demande que la connaissance des contestations qui peuvent s'élever sur la régularité des assemblées primaires de communes ne soit point attribuée aux tribunaux.

Adresse des amis de la Constitution de la ville de Sainte-Foi: ils proposent à l'Assemblée de décréter provisoirement que chaque contribuable payera la moitié de ses anciennes impositions, sauf à déduire ensuite, sur la nouvelle, une somme équivalente à celle qui aurait été payée d'avance.

Adresse de la Société des amis de la Constitution, séant à Versailles; ils proposent d'ordonner qu'il sera fait dans chaque département une cons-

(1) Cette séance est incomplète au *Moniteur*.